

Date de convocation : 23 avril 2026



**MAIRIE DE BOISSERON
HERAULT**

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le vingt-sept avril à 19h30, dans la Salle Lafont, le Conseil Municipal de la Commune de Boisseron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Loïc FATACCIOLI, maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 19

Etaient présents, : M. FATACCIOLI Loïc, M. REVERSAT Jean, Mme PEYRARD Corinne, M BRIDIER Bernard, M JOSEPH Xavier, M TALTAVULL Emmanuel, Mme MUSEL Sandrine, M SULTAN Bruno, M LOUIS Nicolas, Mme LAPORTE Sophie, Mme GIRARD Anaïs, Mme CLEMENT Florence, M FOURNIER Quentin, Mme MARTINEZ Gaele, M DEVISE Olivier,

Procuration : Mme NADAL Karine (M. FATACCIOLI Loïc), Mme MAZURE Danielle (Mme PEYRARD Corinne), M JOUJOUX Bernard (olivier DEVISE), Mme CAMACHO Laura (Mme MARTINEZ Gaele),

Absents excusés : Karine NADAL, Danièle MAZURE, Bernad JOUJOUX, Laura CAMACHO

FINANCES : Vote du budget primitif M57

Rapporteur : M Loïc Fataccioli, Maire

Pour : 19

Abstention : 0

Contre : 0

Monsieur le Maire indique que la nomenclature budgétaire et comptable M57 a été adoptée en 2022, et appliquée par la commune à partir du 1er janvier 2023, cette nomenclature substitue à la M14.

Ce budget primitif 2026 est consolidé par la reprise des résultats de l'année 2025 (le compte financier unique ayant été voté précédemment).

M le Maire présente le rapport et indique que la maquette budgétaire a été transmise à l'ensemble des membres conformément aux dispositions de la nomenclature M57, 12 jours avant la tenue du conseil municipal soit le 15 avril 2026.

Le budget 2026 établit sous la nomenclature M57 s'équilibre donc de la façon suivante :

Equilibre budgétaire 2026

	dépenses	recette
Fonctionnement	2 155 624,00 €	2 458 817,20 €
virement vers la section investissement	303 193,20 €	
	2 458 817,20 €	2 458 817,20 €
virement de la section fonctionnement		303 193,20 €
Investissement	1 196 961,89 €	893 768,69 €
	1 196 961,89 €	1 196 961,89 €
TOTAL	3 655 779,09 €	3 655 779,09 €

Le Conseil municipal se prononce à l'unanimité sur le vote du budget primitif :

- Approuve le budget primitif 2026

Ainsi délibéré et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme

Le Maire, Loïc FATACCIOLI

Secrétaire de séance, Corinne PEYRARD

